

GUIDE DU PARRAINAGE EN MISSION LOCALE



SOMMAIRE

Pourquoi ce guide ?	3
Qu'est-ce que le parrainage ?	3
Les objectifs du parrainage	4
Qu'est-ce qu'un-e parrain/marraine ?	5
Qu'est-ce qu'un filleul ?	5
Quel est le déroulé d'un parrainage ?	6
Le parrainage, une belle rencontre	6
Le champ d'action du parrainage	7
FICHE ACTION 1 : Rencontrer le filleul pour la première fois et fixer la démarche d'engagement mutuel	8
FICHE ACTION 2 : Organiser le suivi des rencontres	9
FICHE ACTION 3 : Dynamiser le filleul dans son parcours professionnel	10
FICHE ACTION 4 : Accompagner la démarche de recherche d'emploi, de stage ou d'alternance	11
FICHE ACTION 5 : Etre vigilant à l'égalité professionnelle	12
FICHE ACTION 6 : Préparer l'après-parrainage et renforcer l'autonomie	13
FICHE ACTION 7 : Le rôle de la Mission locale dans le cadre du parrainage	14
FICHE ACTION 8 : Valoriser son expérience de parrainage	15

Remerciements

Ce guide a été réalisé avec l'aimable participation de Corinne Chaudier (Mission locale de Lyon), Karine Galéa (Mission locale Rhône Sud), Sylvie Rabeyrin (Mission locale de Bron, Décines Meyzieu), Philippe Leroux (Mission locale de Vaulx-en-Velin), Yves Delorme et Stéphane Penin (parrains en Mission locale) et avec l'appui de l'association régionale des Missions locales d'Auvergne-Rhône-Alpes (AMILAURA).

Il a bénéficié du soutien de l'unité départementale du Rhône de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes et de l'appui du cabinet Sémaphores pour sa rédaction.



Pourquoi ce guide ?

Chaque parrainage est différent puisqu'il résulte de la relation spécifique établie entre le parrain/marraine et le filleul en lien avec le conseiller de la Mission locale. Ce guide ne vise donc pas à formaliser un cadre mais à **dresser une boîte à outils mise à la disposition du-de la parrain-marraine.**

Il ou elle pourra y trouver des idées et des informations pour répondre à ses questions et identifier des pistes d'action. Il comprend ainsi des fiches sur le déroulé du parrainage, sur des pratiques inspirantes et sur les acteurs qui peuvent être sollicités.

Qu'est-ce que le parrainage ?

Le parrainage pour l'emploi, ce sont des **temps de rencontre entre un-e jeune demandeur-euse d'emploi suivi-e dans une Mission locale et un parrain ou une marraine salarié-e, chef-fe d'entreprise ou retraité-e.**

Lors de cet accompagnement bénévole et personnalisé, l'accompagnant met à profit sa connaissance des métiers, son réseau et son expérience professionnelle. Le parrainage constitue une porte d'entrée sur le monde de l'entreprise.

Les objectifs du parrainage

1

**Faciliter l'accès à l'emploi
des filleuls**

2

**Soutenir la démarche
d'insertion professionnelle**

3

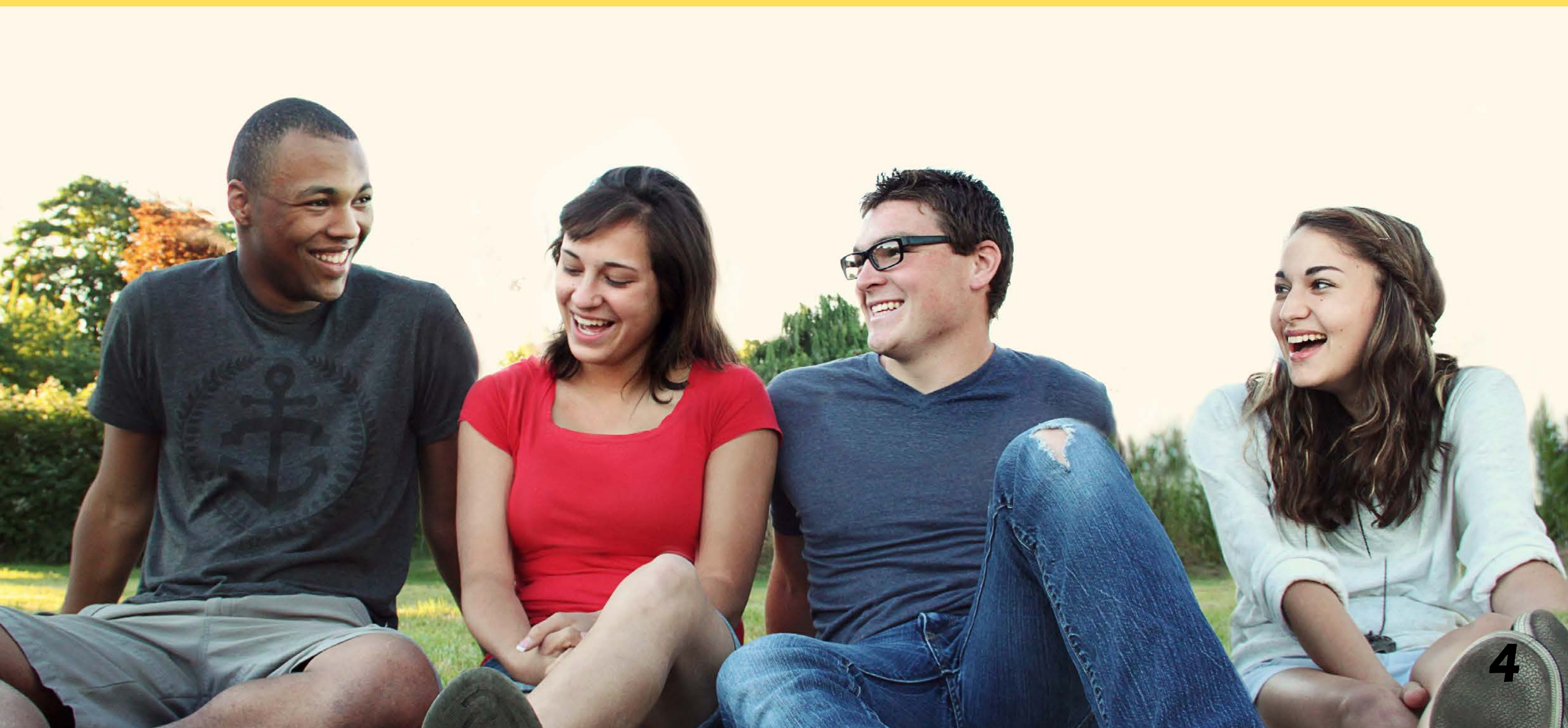
**Transmettre les codes de l'entreprise
et des conseils de savoir-être**

4

**Participer à ouvrir une porte vers le
monde de l'entreprise**

5

**Accompagner la création
d'activités non salariées**



Qu'est-ce qu'un-e parrain-marraine ?

Le-la parrain-marraine est un-e salarié-e, chef-fe d'entreprise ou retraité-e qui souhaite consacrer du temps à accompagner un ou plusieurs jeunes au début de son parcours professionnel. Le-la parrain-marraine va apporter des connaissances sur le monde du travail ainsi qu'une ouverture sur son réseau professionnel afin d'accompagner le filleul dans sa recherche d'emploi et lever certaines barrières à l'emploi.

Avec bienveillance, le-la parrain-marraine peut aussi être amené-e à rassurer le filleul sur ses capacités et à le soutenir dans les démarches et les étapes du parcours qu'il-elle mène.

Les parrains-marraines ne sont pas seul-e-s : ils-elles restent en contact avec le-la conseiller-ère de la Mission locale et ont accès à des sources d'information pour se renseigner.

//

En tant que parrain, mon rôle est de faire découvrir le monde de l'entreprise aux jeunes que j'ai la chance d'accompagner. Je cherche à leur faire comprendre le rôle de chacun et les règles implicites de savoir-être qui leur seront demandées en entretien.

Stéphane, parrain

Qu'est-ce qu'un filleul ?

Le filleul est un jeune de 16 à 25 ans suivi par un conseiller de la Mission locale et qui souhaite bénéficier d'un accompagnement dans la poursuite de sa recherche d'emploi.

Les jeunes engagés dans le parrainage ne sont plus dans le système scolaire et ont besoin pour leur recherche d'emploi : d'une aide technique dans leur recherche d'emploi, de mieux connaître le monde de l'entreprise et de développer des relations professionnelles.

//

Grâce au parrainage, j'ai pu trouver mon alternance. Après avoir trouvé la formation que je voulais avec le conseiller de la Mission locale, j'ai discuté avec mon parrain des entreprises dans lesquelles j'aimerais faire mon apprentissage. Par chance, il connaissait un gérant et m'a permis de décrocher un entretien.

Théo, filleul

Quel est le déroulé du parrainage ?

Chaque parrainage se construit autour de l'engagement d'un filleul dans sa recherche d'emploi et d'un-e parrain-marraine volontaire pour l'y aider. **Après une première phase d'écoute du jeune sur son expérience et ses envies, le parrain/marraine l'accompagne dans ses démarches de recherche d'emploi.**

Le filleul et le-la parrain-marraine déterminent ensemble un rythme et un mode de rencontres et d'échanges pendant lesquels le-la parrain-marraine pourra proposer des outils ou des informations, en s'appuyant si besoin sur le conseiller de la Mission locale.

Le parrainage, une belle rencontre

Chaque parrainage est unique et consiste **avant tout en une belle rencontre et une expérience enrichissante pour le-la parrain-marraine et le filleul.**

”

Etre parrain, c'est faire la connaissance d'un jeune en pleine construction de son parcours professionnel. Avant la première rencontre, il faut n'avoir aucun a priori. On se met à la disposition du projet du jeune pour lui donner les clefs du monde professionnel dont il peut avoir besoin.

Yves, parrain

”

Avec ma marraine, j'ai pu discuter de mon projet professionnel, de ma motivation et de mes compétences.

J'ai pu faire des entretiens d'entraînement avec elle et le Jour J, j'ai pu convaincre mon recruteur !

Emilie, filleule

Le champ d'action du parrainage

La remobilisation sur le projet

Le-la parrain-marraine aide le filleul à faire le point sur ses envies et ses compétences, à identifier des objectifs et à conduire un projet d'insertion sociale et professionnelle.

L'appui à la recherche d'emploi

Le-la parrain-marraine conseille le jeune sur sa stratégie et sa méthode de recherche d'emploi : en termes d'identification des offres d'emploi et de candidatures (CV, lettre de motivation, entretien etc.)

L'aide à la maîtrise des codes de l'entreprise

Le-la parrain-marraine peut soutenir le jeune dans le cadre de son intégration dans l'emploi.

L'information-sensibilisation

Le-la parrain-marraine s'appuie sur son parcours professionnel pour prodiguer des conseils, notamment sur les attentes d'un recruteur, et sur les modalités concrètes d'exercice des métiers qui l'intéressent.

L'ouverture à un réseau professionnel

Le-la parrain-marraine fait profiter le filleul des contacts qu'il a pu nouer dans le monde de l'entreprise afin de lui permettre de bénéficier d'un réseau et d'une ouverture sur le monde du travail.

Par ces actions, le parrain ou la marraine peut ainsi contribuer à faire évoluer les représentations du filleul qu'il soutient.



FICHE ACTION N°1

Rencontrer le filleul pour la première fois et fixer la démarche d'engagement mutuel

La première rencontre est particulièrement importante : **elle permet de fixer les bases d'une relation de confiance entre le-la parrain-marraine et le filleul**. Elle est aussi l'occasion pour le filleul d'expliquer son projet afin que le-la parrain-marraine puisse comprendre ses motivations. Ils construisent ensemble une méthode d'accompagnement dans la recherche d'emploi permettant de répondre aux attentes du filleul.

Comment organiser la première rencontre ?

- 1** **La première prise de contact entre le-la parrain-marraine et le jeune**, par téléphone, mail ou par l'intermédiaire de la Mission locale, doit permettre de convenir **du lieu de cette première rencontre et de sa durée**.
- 2** Lors de la première rencontre, **il est primordial d'avoir une écoute la plus attentive et bienveillante possible du jeune sur son parcours, son projet et ses motivations**. Il est important de se mettre à la disposition du jeune et de poser des questions très ouvertes.
- 3** Le-la parrain-marraine peut **présenter l'ensemble des actions qui sont possibles dans le cadre du parrainage** (relecture CV, simulation d'entretien etc.) **en tenant compte de la situation du filleul** quant à son niveau de formation, sa situation personnelle, sa perception des codes de l'entreprise et ses représentations du monde du travail.
- 4** A l'issue de cette première rencontre, le parrain ou le marraine et le filleul **conviennent d'une méthode de collaboration formulée par écrit** en précisant la manière de se contacter, le rythme possible des échanges, les objectifs du parrainage. **Cet engagement de départ est cosigné avec la Mission locale**.

Des exemples tirés de parrainages

Certains-es parrains-marraines utilisent **le CV comme support lors de la première rencontre**.

D'autres préfèrent **aborder la première rencontre sans** car ils se sentent plus à l'aise dans une discussion directe avec le filleul.

Dès cette première rencontre, le-la parrain/marraine peut être confronté à des questions d'ordre social. Il/ elle peut alors préconiser à son filleul d'aborder ces questions avec le conseiller de la Mission locale qui dispose des compétences et des ressources pour y répondre.

FICHE ACTION N°2


Organiser le suivi des rencontres

La Mission locale organise, anime et soutient le réseau de parrainage. Lors de la première rencontre, **le-la parrain-marraine et le filleul s'accordent sur un rythme de rencontres et des modalités d'accompagnement** qui pourront continuer à évoluer au cours du parrainage. Il ne faut pas s'étonner si **le rythme des rencontres varie au cours du parrainage : il peut évoluer selon les attentes du filleul et l'avancée de sa recherche d'emploi et de sa motivation**. Les échanges peuvent être organisés à distance ou en présentiel en fonction des besoins du filleul et des disponibilités du-la parrain-marraine, même si des rencontres physiques régulières restent nécessaires.

Comment organiser les rencontres entre le -la parrain-marraine et le filleul ?

- 1** Le binôme doit d'abord **déterminer les conditions par lesquelles ils peuvent se contacter** pendant le parrainage. Il est préférable de choisir un mode de communication réactif et qui fasse partie des **moyens de communication professionnels habituels** (mail, téléphone, SMS, réseaux sociaux professionnels etc.).
- 2** Le-la parrain-marraine et le filleul doivent convenir d'un lieu pour organiser leurs rencontres. **Ce lieu doit permettre de dresser un cadre professionnel**, permettant d'échanger et de travailler dans la tranquillité. Ce lieu peut être situé idéalement dans l'entreprise du-la parrain-marraine si son employeur le lui permet, ou bien au sein de la Mission locale avec l'accord du conseiller.
- 3** Il peut être utile de **fixer avec le filleul un planning prévisionnel de rencontres dès la première séance**. Cela permet de donner un rythme au parrainage et une visibilité tant au-la parrain/marraine qu'au filleul. Ce planning est également l'occasion de fixer avec le filleul des échéances et des rendez-vous et de le sensibiliser ainsi à des situations qu'il ou elle pourra être amené-e à rencontrer dans le monde du travail.
- 4** **Le-la parrain-marraine tient informé le conseiller de la Mission locale de l'organisation des rencontres et des objectifs de ces dernières** afin de coordonner les efforts d'accompagnement du jeune.

Des exemples tirés de parrainages



Le-la parrain-marraine peut créer une adresse mail dédiée au parrainage s'il préfère ne pas utiliser ses moyens de communications professionnels. Il pourra également conseiller au filleul la création de moyens de communication professionnels qui lui serviront dans le cadre de ses démarches de recherche d'emploi.

Certain-es parrains-marraines ont trouvé pertinent de faire participer le filleul à des moments clés de l'organisation de leur entreprise, notamment à une réunion d'équipe qui permet de saisir les rôles et les responsabilités des différentes personnes, ainsi que les manières de communiquer.

FICHE ACTION N°3

Dynamiser le filleul dans son parcours professionnel

La relation de parrainage peut être **très différente d'un binôme parraine/marraine et filleul à l'autre ; elle peut aussi évoluer au fil du temps.**

Cela correspond au cycle normal d'une recherche d'emploi et **le-la parrain-marraine peut être amené-e à modifier son positionnement vis-à-vis de son filleul lorsqu'il ou elle rencontre des difficultés.** Avec le conseiller de la Mission locale, le-la parrain-marraine peut aider le jeune à se remobiliser.

Comment soutenir le filleul dans son parcours professionnel ?

1 Au début et au cours du parrainage, **le-la parrain-marraine peut organiser, en concertation avec le conseiller de la Mission locale, des temps de remise à plat du projet professionnel du jeune.** Toujours en lien avec sa connaissance du monde de l'entreprise, le-la parrain-marraine peut aider le jeune à réfléchir sur son projet. Au début et au cours de la recherche d'emploi, le regard du filleul peut en effet évoluer .

2 Le parrain peut apporter des exemples personnels et issus de son réseau. **En faisant preuve d'une écoute bienveillante, le-la parrain-marraine peut aider le filleul.** Cela peut l'aider à rebondir, à affiner sa recherche et sa candidature et ainsi à apprendre de situations perçues initialement comme difficiles. A l'issue des entretiens de recrutement, le-la parrain-marraine peut organiser des temps de debriefing, à chaud ou à froid, pour capitaliser sur ces expériences.

3 Lorsque le filleul n'est pas ou plus sûr de son projet professionnel et qu'il ressent le besoin de l'interroger, **le-la parrain-marraine peut proposer d'organiser avec lui, et en accord avec le conseiller de la Mission locale, des activités de découverte d'un milieu professionnel ou d'un métier.**

Des exemples tirés de parrainages



Il est possible pour le-la parrain-marraine d'engager son entreprise ou son réseau proche en **faisant découvrir au filleul un métier, dans le cadre d'une immersion dans un milieu professionnel sur lequel il souhaite en savoir davantage.** Le conseiller de la Mission locale peut également être sollicité pour trouver des contacts auprès d'entreprises. Cela peut par exemple lui permettre de confirmer un choix de parcours.

FICHE ACTION N°4

Accompagner la démarche de recherche d'emploi, de stage et d'alternance

Parcours à la fois incontournable et complexe, la recherche d'emploi, de stage, ou d'alternance, requiert de la préparation pour se démarquer des autres postulants. Les jeunes peuvent parfois se sentir seuls, notamment lorsqu'il s'agit d'une première fois. Le-la parrain-marraine, en complément de la Mission locale, pourra jouer un rôle clé pour les accompagner.

Comment accompagner la démarche de recherche d'emploi ?

- 1** Le plus dur, c'est de commencer. Cet adage s'applique parfaitement à la rédaction d'un CV. Cette phase de rédaction constitue une étape clé dans le processus de recherche d'emploi. **Le-la parrain-marraine pourra apporter, en complément de la Mission locale, ses conseils lors de l'écriture, de l'ajustement, et de la mise en forme afin de fournir le CV le plus adapté au poste visé.**
- 2** Second contact avec un recruteur, **la lettre de motivation a pour but de décrocher un entretien.** La forme de la lettre répond à des codes et à des règles de style. Le-la parrain-marraine pourra appuyer cette rédaction avec des conseils pratiques et concrets. Le conseiller de la Mission locale peut également fournir des ressources utiles.
- 3** Lorsque le filleul entame sa recherche d'emploi, de stage ou d'alternances, il navigue parfois dans l'inconnu. Il pourra alors **avoir besoin d'être aiguillé vers les sites d'emploi pertinents et d'appui notamment dans la création "d'alerte d'offre d'emploi" ou d'inscription à des newsletters d'entreprises.**
- 4** Pour maximiser les chances de réussite lors d'un entretien, le-la parrain-marraine peut proposer **une simulation d'entretien d'embauche.** Ce temps permettra au filleul de préparer au mieux les questions qui pourront être posées en entretien et de rectifier les éventuelles maladresses d'expression orale/de langage corporel.

Des exemples tirés de parrainages

Le-la parrain-marraine doit se reposer sur la Mission locale pour diriger le jeune vers les séances pratiques et ateliers professionnels qui y sont régulièrement proposés.

Certains-es parrains/marraines consacrent du temps au débriefing des entretiens d'embauche pour capitaliser pour le prochain. Ils/elles conseillent aussi au filleul d'écrire un message de remerciement au recruteur.

FICHE ACTION N°5

Etre vigilant à l'égalité professionnelle

Si les discriminations peuvent parfois être la manifestation d'une volonté assumée et consciente de désavantager une ou plusieurs personnes, les traitements discriminatoires peuvent aussi ne pas être intentionnels. Ils sont ainsi souvent le résultat des stéréotypes et préjugés mobilisés inconsciemment par les personnes. **La loi définit plusieurs critères interdisant la discrimination** (voir ci-dessous).

Comment identifier et prévenir les discriminations ?

1

La discrimination peut relever deux types : soit de manière directe, lorsque qu'elle concerne une différence de traitement sur un critère prohibé et non justifié par un objectif légitime, **soit de manière indirecte** lorsqu'une pratique apparemment neutre entraîne un désavantage particulier pour un motif prohibé.

2

Une discrimination n'est pas forcément intentionnelle. On peut discriminer sans le vouloir, par négligence, par méconnaissance ou par conformité à des usages établis. **Le-la parrain-marraine peut participer au travail de sensibilisation** en renseignant son réseau professionnel et amical à l'importance de ces sujets, notamment lors des phases de recrutement.


3

Le-la parrain-marraine peut trouver appui auprès de la Mission locale pour **aider le jeune à réagir dans les situations où il-elle peut rencontrer une situation discriminante.**

4

Le Défenseur des droits lutte contre les discriminations et favorise l'accès aux droits des victimes de tels faits. La saisine est gratuite et confidentielle. Le Défenseur des droits instruit les dossiers avec impartialité et s'attache à garantir la confidentialité tout au long des enquêtes nécessaires.

Les critères de discrimination dans la Loi

- 
- Le sexe
 - Le nom de famille
 - L'origine
 - La grossesse
 - La situation de famille
 - L'apparence physique
 - Le lieu de résidence
 - L'état de santé
 - L'handicap
 - Les caractéristiques génétiques
 - Les mœurs
 - L'orientation sexuelle
 - L'identité de genre
 - L'âge
 - Les opinions politiques
 - les activités syndicales ou mutualistes
 - L'appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie,
 - L'appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une prétendue race
 - L'appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une nation,
 - Les convictions religieuses
 - La perte d'autonomie
 - La particulière vulnérabilité de la personne, résultant de sa situation économique apparente ou connue
 - La capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français

FICHE ACTION N°6

Préparer l'après parrainage et renforcer l'autonomie

Le rôle du parrain est souvent axé sur la transmission de « savoir-faire » et de « savoir-être » nécessaires à la bonne intégration du filleul dans le monde du travail. **Préparer l'après parrainage c'est donner les clés pour renforcer et favoriser l'autonomie du filleul dans ses recherches d'emploi** et la construction de son parcours professionnel, notamment en lui donnant des outils qu'il pourra continuer de mobiliser.

Un bilan tripartite Mission locale-jeune-parrain peut permettre de définir si nécessaire de nouvelles étapes dans la suite du parcours.

Comment favoriser l'autonomie du jeune dans sa recherche d'emploi ?

1

La construction et le partage de réseau peut constituer un premier outil qu'il s'agit de découvrir avec le jeune et qui pourra lui servir tout au long de son parcours professionnel. **Tout le monde a un réseau !** C'est en partant de ce postulat que le-la parrain-marraine peut identifier avec le jeune les personnes ressources de son entourage (club de sport, cercle amical, familial etc.), les techniques pour communiquer sur sa recherche d'emploi et les moyens de garder contact pendant et après ses expériences professionnelles.

2

Depuis l'explosion des réseaux sociaux en ligne, réseauter se conjugue aussi bien sur Internet que dans le monde réel. **Incontestablement, les réseaux sociaux professionnels jouent un rôle important dans les processus de recrutement** et sont devenus de véritables supports pour développer sa carrière professionnelle. De nombreux réseaux sociaux professionnels existent (LinkedIn, Viadeo, Wizbii, Quora..). L'appui à la construction/création de ces réseaux professionnels par le-la parrain-marraine peut enclencher une opportunité pour le filleul d'identifier et d'échanger avec de potentiels recruteurs.

3

La dernière séance de parrainage peut servir à faire un état des lieux de la recherche d'emploi, qu'il-elle ait trouvé ou non un emploi/une alternance ou un stage. En effet, quelque soit la situation, il est utile de garder en mémoire ce qui a pu être appris pendant le parrainage. **Cela permet également d'outiller le jeune pour la suite**, que ce soit en matière de savoir-être, de constitution et de sollicitation d'un réseau professionnel, ou de techniques de candidatures.

Des exemples tirés de parrainages



Le-la parrain-marraine ne doit pas indexer la réussite d'un parrainage à l'obtention d'un emploi par son filleul.

L'accompagnement qu'il a pu réaliser a permis de faire progresser le filleul, de l'outiller et de prendre confiance en lui-elle.

Le conseiller de la Mission locale participe à cette dernière rencontre pour en faire le bilan.

Le-la parrain-marraine et le filleul peuvent alors s'accorder sur le moyen qu'ils pourront utiliser pour se recontacter.

FICHE ACTION N°7


Le rôle de la Mission locale dans le cadre du parrainage

Les parrains-marraines ne sont pas seul-e-s dans la relation de parrainage et peuvent compter sur le soutien et les conseils des conseillers de la Mission locale. Les interventions des parrains et marraines sont complémentaires des actions et des accompagnements dispensés par les conseillers des Missions locales.

Quelles sont les actions de la Mission locale dans le cadre du parrainage ?

- 1** **La Mission locale coordonne et anime le réseau local du parrainage pour l'emploi** en recrutant et en informant les parrains et les marraines en fonction de leurs profils, de leur motivation et de leur disponibilité. Elle assure également la sélection des jeunes engagés dans le parrainage en fonction de l'avancée de leurs projets professionnels et de leurs besoins dans le cadre de leur recherche d'emploi.
- 2** **Engagée tout au long de la relation de parrainage, la Mission locale accompagne la mise en relation du jeune et du-la parrain-marraine dès le démarrage du parrainage.** Les conseillers de la Mission locale sont également amenés à faire des points d'étape avec le-la parrain-marraine et le filleul. A la fin du parrainage, le conseiller de la Mission locale participe à la dernière rencontre lors de laquelle est rédigé le bilan.
- 3** **Pendant le parrainage, la Mission locale reste responsable de l'intégration sociale et professionnelle du jeune.** Le filleul participe à des ateliers et des entretiens avec les conseillers de la Mission locale. Les questions relatives à l'orientation et à son accompagnement social continuent d'être abordées avec les conseillers de la Mission locale.
- 4** **A tout moment, le-la parrain-marraine peut contacter les conseillers qui restent à sa disposition pour répondre aux questions qu'il-elle peut avoir.** La Mission locale peut ainsi être amenée à lui prodiguer des conseils d'action à mener ou à l'informer sur les actions qu'elle entreprend et qui pourront appuyer le parrainage.

Des exemples tirés de parrainages



Lorsque le filleul souhaite des informations précises sur un secteur professionnel donné, **le-la parrain-marraine peut demander des ressources documentaires à la Mission locale** ou rediriger le-la jeune vers un conseiller qui saura répondre à ses questions.

Le-la parrain-marraine doit prendre contact avec le-la conseiller-ère de la Mission locale **pour toutes les questions relatives à l'accompagnement socio-éducatif**. Il-elle saura accompagner le-la filleul-e au mieux sur ces questions.

FICHE ACTION N°8

Valoriser son expérience de parrainage

Le parrainage est une expérience personnelle enrichissante pour le-la parrain-marraine qui consacre du temps à accompagner un-e jeune dans sa recherche d'emploi. **Cette expérience peut être valorisée dans son entreprise au titre de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).**

Le-la parrain-marraine est ainsi amené à diversifier ses expériences professionnelles et à développer de nouvelles compétences.

Comment valoriser son expérience de parrainage dans l'entreprise ?

- 1** **Le parrainage peut entrer dans le champ du mécénat de compétences** que l'entreprise peut mobiliser dans le cadre de sa politique de responsabilité sociale. Cela permet au salarié d'obtenir une reconnaissance de son activité de parrain par son employeur et du temps disponible à consacrer à l'accompagnement du/ de la filleul-e dans sa recherche d'emploi. Certains employeurs y voient également un intérêt pour établir un lien avec de possibles futures recrues.
- 2** **Le-la parrain-marraine ne doit pas hésiter à parler au sein de son réseau professionnel de sa mission auprès de jeunes en recherche d'emploi** pour sensibiliser autour de lui aux problématiques autour du recrutement. Cela lui permettra également d'identifier au sein de son réseau les opportunités qui pourraient être saisies pour aider le-la jeune qu'il ou elle parraine dans sa recherche d'emploi.
- 3** **Le-la parrain-marraine peut informer son employeur et les représentants du personnel sur les possibilités offertes aux actifs et jeunes retraités** pour accompagner un jeune en recherche d'emploi par le dispositif de parrainage des Missions locales. Le parrainage peut également permettre de détecter des talents et des compétences utiles à l'entreprise.

Des exemples tirés de parrainages



Certains-es parrains-marraines ont pu participer à engager une démarche de réflexion au sein de leur entreprise sur les pratiques de recrutement et les efforts en matière de lutte contre les discriminations.

De même, certains interviennent en interne sur ces questions avec leur filleul-e qui peut ainsi témoigner (et en profiter pour se familiariser encore davantage avec le monde de l'entreprise !).



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Missions Locales
Auvergne-Rhône-Alpes